



Bulletin Municipal n°44

Isserteaux

Avril 2024

SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Travaux & Projets	3
Ça se passe ici	7
Etat Civil	8
Marché	9
Services	11
Vie Scolaire	18
Les associations	20
Ciné-Parc	27
Les dates à retenir	28



Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Après un hiver quelque peu neigeux et pluvieux, il semble que le printemps s'annonce sous de bons auspices, j'en veux pour preuves le doux gazouillis des oiseaux et le ronronnement des tondeuses à gazon et autres joyeusetés de cette belle saison.

Un petit mot sur l'aménagement du bourg. Les travaux engagés par le SIAEP Rive gauche de la Dore sont terminés en ce qui concerne le remplacement des conduites et le branchement chez les particuliers. Il ne reste plus maintenant que la partie goudronnage des diverses tranchées, financée et réalisée par le Conseil Départemental. Cette phase devrait intervenir dans la deuxième quinzaine du mois d'avril et sera effectuée en bi-couche. Normalement cela devrait être fait en enrobé, mais comme la réfection totale de la « Grand' rue ainsi que de la place de Courdeloup et d'une partie de la route de Sugères » doit intervenir dans un avenir proche, il a été décidé que le rebouchage se ferait en bi-couche (beaucoup moins cher) afin d'économiser l'argent public.

« BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Qui peut se traduire aussi par « La liberté des uns s'arrête ou celle des autres commence ». De nombreux problèmes récurrents reviennent périodiquement : La mésentente entre voisins suite à des aboiements de chiens, des problèmes de stationnement, etc ... Le problème des déjections canines, malgré les multiples rappels est toujours d'actualité, que ce soit dans le bourg ou les chemins alentours. Il n'est pourtant pas très difficile aux maîtres de ramasser le « cadeau » laissé par leur animal.

Je vous signale également que de nombreuses canettes (bières, soda, etc...) ont été retrouvées sur les accotements de la RD 53, entre le stade et le village de « La Rochette ». Une partie a été ramassée par l'Agriculteur exploitant les prairies. Nous ne pouvons qu'être en colère contre cet incivisme car lors du broyage des accotements ces déchets se retrouvent en minuscules morceaux qui sont ingérés par les animaux lors de la pâture. Ces derniers peuvent en mourir et en tous cas engager d'importants frais vétérinaires.

Avec d'autres Elus, j'ai récemment participé à une réunion d'information organisée par la Gendarmerie de VEYRE-MONTON, diverses informations ont été portées à notre connaissance, dont l'évolution de la délinquance. Je vous rassure, notre commune est relativement protégée, étant éloignée des grands axes routiers, ce qui ne nous empêche pas de rester vigilants. Une information en particulier a attiré mon attention. Il s'agit d'une application téléchargeable dénommée : « Ma sécurité » (Dépôt de plainte en ligne pour des affaires simples, Informations diverses : Vigipirate, etc, Conseils divers et numéros de téléphones utiles.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances de Pâques, ainsi qu'un bel été.

Portez vous bien.

Votre Maire,

Jean-Claude BATISSON

Travaux et projets

Optimisation de l'éclairage public avec passage en LED

Inscrite au programme Eclairage public 2024, la commune a demandé au Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme la rénovation de l'éclairage public avec passage en LED. Ce dernier prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50 % du montant HT. Il restera à la charge de la commune la somme de 18 012,96€. Le but est à la fois écologique et économique sur le moyen terme. Ce système nous permettra de régler l'intensité de l'éclairage.

Dans le cadre du même programme, nous avons prévu d'installer un coffret prises sur la place des Tilleuls qui servira pour les différentes manifestations et notamment lors de des marchés de pays. Le reste a charge pour la commune après financement de territoire énergie sera de 3884,92€.

Stérilisation des chats sauvages

La commune a adhéré à la Campagne de stérilisation des chats errants organisée par l'Association Protectrice des Animaux du Puy-de-Dôme. Après contrôle par un vétérinaire de l'état sauvage de l'animal, la commune prendra en charge la stérilisation .

Désignation	Tarif en € par chat		
	Moins de 5 chats	De 5 à 10 chats	Plus de 10 chats
Males (test FIV/Felv + tatouage+ castrations)	20	15	10
Femelles (test FIV+Felv+tatouage+stérilisation)	40	30	20

Tarifs 2024

OBJET	TARIF 2024
Location salle des fêtes habitant	150€
Exctérieurs	350€
Caution Location	500€
Caution ménage	150€
Location aux gérants de l'auberge de Montjoux	100€
Concessions trentenaires au cimetière	300€ la simple (3 places) 600€ la double (6 places)
Cases au columbarium (30ans)	500€
Vente terrain communal	10€ le m2

Ecole

Des travaux électriques et un changement de fenêtre de la cantine sont prévus cette année à l'école pour un budget de 12 160€.

Travaux et projets

Il était un chemin...

Débroussailler, défricher et remettre en état...Nos agents communaux travaillent dur afin de réouvrir et entretenir les chemins de notre vaste commune

Ci-dessous photos de l'ouverture de chemin qui permet de joindre "Courdeloup" à « La Martine" commune de Fayet-le-château, en traversant juste le CD 53 aux "Girondes" et réfection du chemin de la Cabane jusqu'au château d'eau du "Quay".



Vous trouverez ci-contre la carte des chemins ouverts de notre commune ainsi que ceux que nous souhaitons ouvrir et/ou nettoyer.

Notre objectif est de faciliter la pratique de loisirs verts quels qu'ils soient : randonnée pédestre, VTT, quads, moto, balades à cheval, chasse, etc...

Nous espérons que vous serez nombreux à en profiter.

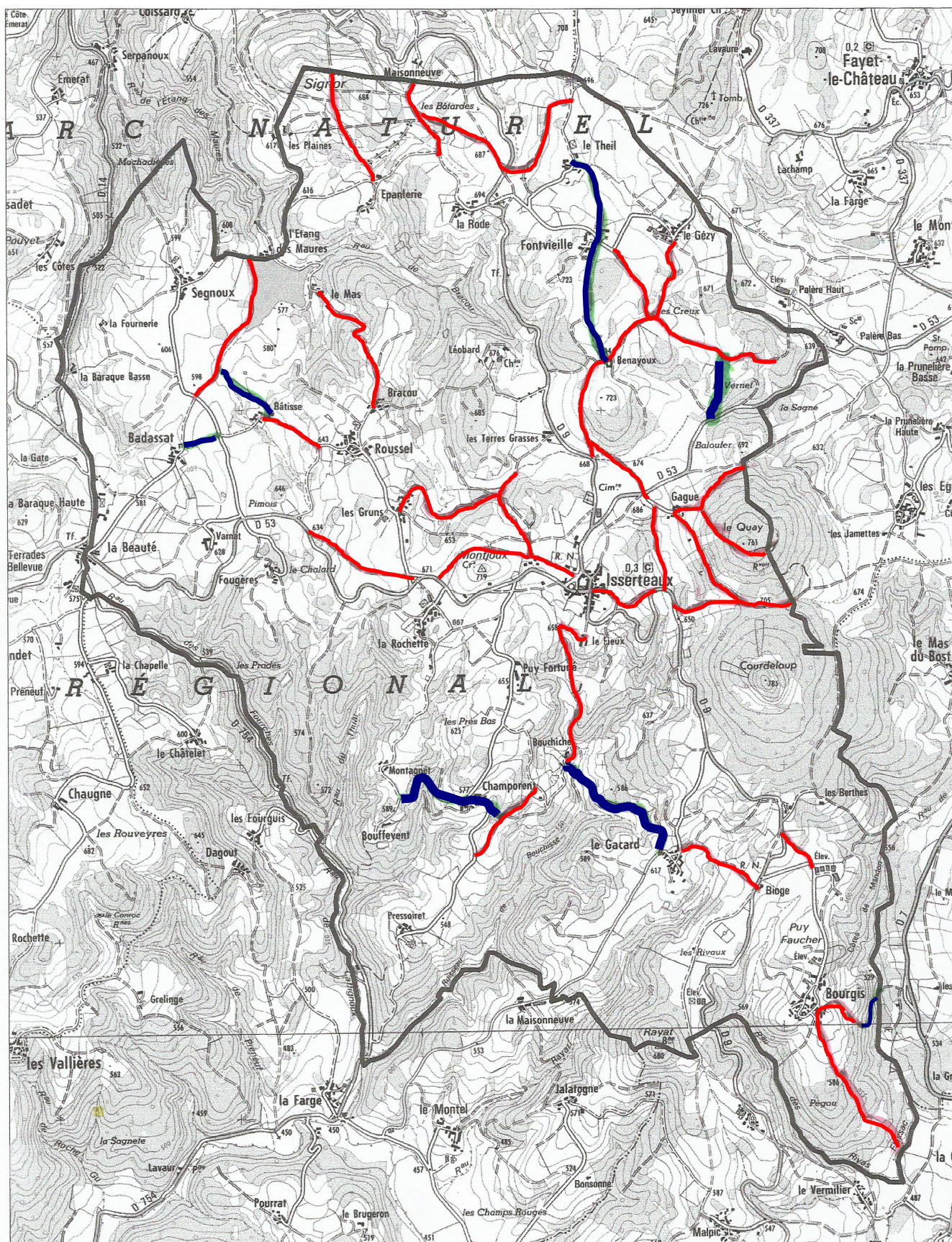
Curage

Bravo à nos agents ainsi qu'à l'entreprise Cédric Chavarot pour la qualité de leurs travaux (curage des fossés et de la mare de Segnoux)



Travaux et projets

Carte des chemins



Chemin ouvert —

Chemin à ouvrir ou à nettoyer —

Travaux et projets

Travaux d'aménagement en traverse du Bourg d'Isserteaux

Suite à l'élaboration du Plan d'Aménagement Durable définissant les différentes tranches de travaux à réaliser dans le Bourg, la commune a sollicité les services du Département – via l'ADIT 63 – pour élaborer un dossier d'aménagement en traverse de Bourg sur le secteur sud-ouest.

Ces travaux comprennent l'aménagement de la place de Courdeloup et de l'auberge, du traitement des parkings sortie sud-ouest et de la mairie, la sécurisation de la traverse du Bourg ainsi que la gestion des eaux pluviales avec récupération dans une réserve située en contrebas du Bourg. (plan de l'ABF joint au dossier). L'estimatif à la charge de la commune s'élève à 190 467,50 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès de différents financeurs à savoir :

Conseil Départemental (FIC à 40 %) 76 187,00 €

Etat (DETR à 30 %) 57 140,50 €

Conseil Régional (12.80 % sur 148 700 €) 19 034.00 €

Autofinancement communal 38 106.00 €

TOTAL 190 467.50 €

légende :

-  chaussée en enrobé
-  trottoirs et place en pavé pierre naturelle
-  espaces paysagers
-  béton désactivé
-  caniveau de pavés de pierre naturelle (largeur = 40 cm)
-  bordure P1 aspect granit
-  avaloir à grille 400 x 400
-  caniveau à grille type accodrain 300 mm série lourde

Ça se passe ici

Déchets interdits

Le terrain communal situé à droite du panneau « Les Girondes » est strictement réservé au dépôt de terre à l'usage de la commune, mais aussi à disposition des habitants.

Le fond du terrain à côté de la station est quant à lui strictement réservé au dépôt de branchage pour broyage.

Ces lieux ne sont en aucun cas des décharges !!

Il est formellement interdit d'y déposer tout autres déchets même végétaux (foin , herbe , déchets de jardin ou autres).

Merci de votre compréhension.



Repas des aînés

Nos aînés se sont amusés, et c'est peu de le dire.!



Le 14 janvier à la salle des fêtes, ils sont venus partager un repas convivial. Les genoux étonnamment moins douloureux, le sourire aux lèvres, ils ont poussé la chansonnette et ont fait chauffer le dancefloor..L'après-midi a été animée par Christophe Batisson et le repas élaboré par l'auberge de Montjoux. Nous les remercions chaleureusement d'avoir participé à la réussite de cet évènement organisé par la commune.

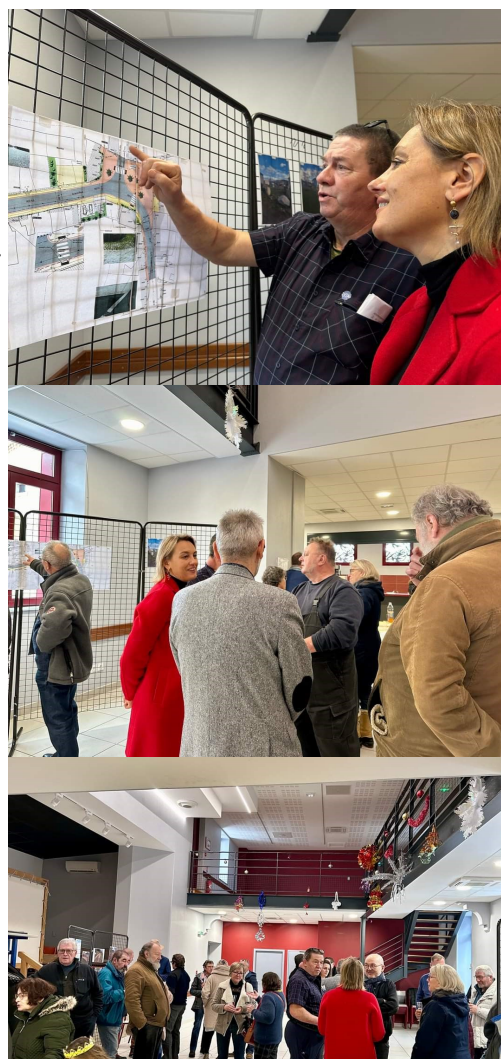


Ça se passe ici

Les Voeux du Maire

Les vœux du Maire se sont déroulés à la salle des fêtes le 07 janvier 2024 en présence de Jacky Grand, Conseiller Départemental et de la Députée Delphine Lingemann.

Monsieur le Maire a pu revenir sur les différents évènements de 2023, saluer le travail des agents territoriaux et partager avec les administrés la feuille de route 2024. La matinée s'est clôturée avec convivialité autour du verre de l'amitié et un morceau de galette.



Etat Civil



NAISSANCES

Ava LANDRINI

Badassat— 09/01/2024

Thibault POUILLOT—

le Léobard—25/11/2023



DECES

Guy BOYER

Roussel —27/09/2023

Jéhanne COUDERT

Le Bourg 01/11/2023

Marché

MARCHE de NOEL

Le dorénavant traditionnel Marché de NOEL d'ISSERTEAUX qui a fêté ses 10 ans d'existence lors de l'édition 2023, s'est tenu le Dimanche 17 Décembre et a été marqué par le sceau de la réussite.

Ce ne sont pas moins de 25 artisans, producteurs et créateurs qui ont animé le Marché de NOEL de notre commune, 21 stands dans la Salle des Fêtes et 4 en extérieur, devant la salle. Hormis le camion boucherie de la Famille CHAMPEIX et les plats préparés de JO-BROCHE, de nombreuses variétés de produits étaient exposés tant pour déclencher l'envie d'offrir, que pour attiser la gourmandise, satisfaire ses propres envies ou bien encore développer voire enrichir sa culture...

Entre les bijoux de toutes formes et matières, la maroquinerie, les confitures et les nombreuses variétés de douceurs sucrées, les cartes originales, les minéraux dont certains favorisent le bien-être, les livres et jeux pour enfants, les plantes et les fleurs, la tapisserie d'ameublement, le prêt à porter de qualité, le miel et les produits dérivés, les bougies aromatiques, les vêtements de seconde main, les romans..., il y avait de quoi satisfaire la plupart des envies !

La buvette, organisée de main de maître par le Président de l'AJIS, Yves JACQUEMOT et son équipe, a ravi tant nos palais que nos gosiers !

La satisfaction d'une manifestation réussie au profit des habitants d'ISSERTEAUX, lesquels sont venus nombreux faire le tour des stands, tous bien achalandés, nous confortent dans la perspective de continuer à promouvoir le Marché de NOEL de notre commune, en l'enrichissant, si possible, de nouvelles idées afin de le rendre davantage attrayant !

Les Issertoises et Issertois sont invités à nous faire part de leurs avis et de nous communiquer leurs éventuelles nouvelles idées, afin de donner un nouvel élan à cette belle manifestation pour les 10 prochaines années en laissant un petit mot ou par courriel au Secrétariat de la Mairie, qui fera suivre aux organisateurs !
mairie.isserteaux@wanadoo.fr

En attendant tout en imaginant la 11^e édition, que cette année 2024 soit profitable à Toutes et Tous !

Pascal AUDOUX / Pour l'Equipe Municipale d'ISSERTEAUX



Marché

L'année 2023 et en particulier, le second semestre n'a pas apporté de nouveautés dignes d'être rapportées dans cet article.

Malgré nos recherches, nous avons des difficultés à trouver des professionnels nouveaux comme un maraîcher à la fois producteur local et revendeur de fruits et légumes produits dans d'autres régions voire d'autres pays, un poissonnier, un boulanger ETC...

Un certain nombre de consommateurs nous ont interrogé quant à un certain manque de régularité du chevrier de Laps (LES 4 CHABRAS M.MME FOURVEL), ce qui s'explique d'une part, du fait que ce producteur fonctionne selon les cycles naturels de la nature d'où l'absence ou la baisse de production laitière pendant la saison hivernale suivie par la naissance des cabris et d'autre part, du fait de la sécheresse qui a privé d'herbe les biquettes qui ne reçoivent pas d'autres nourritures...

Autrement dit, elles doivent se débrouiller avec ce qu'elles trouvent dans les prés !

Nous confirmons l'arrêt d'activité de MME Joëlle FERRI / HAKAWERK, et ses produits d'hygiène écologiques, pour cause de retraite.

Toutefois, il est à noter la présence régulière de REIKI d'AURA qui propose des solutions pour renforcer notre bien-être personnel, sans produits chimiques.

Dernièrement, au marché de février, Mr Gérard LOUIS, producteur de produits de salaisons aromatisées avec différentes saveurs (PANIER-AUVERGNAT) ainsi que des tripoux du Cantal et des pruneaux d'Agen, entre autres, a rejoint notre marché et a promis de revenir malgré une très faible fréquentation ce jour-là... Issertoises et Issertois, le marché d'Isserteaux est organisé pour vous !

Pour terminer, le boulanger de Saint-Jean des Ollières prévoit de venir sur le marché de pays d'ISSERTEAUX, dès le samedi 16 Mars 2024 et proposera ses pains, ses pâtisseries et dès que possible, des brioches...

Venez nombreux à votre Marché de Pays, que les consommateurs doivent considérer comme un véritable service économique rendu aux habitants ! Un marché qui fonctionne bien, non seulement rend service à toute une population locale mais aussi, permet à des jeunes qui s'investissent à « travailler et vivre au pays » !

Pascal AUDOUX Pour l'Equipe Municipale d'ISSERTEAUX

Services



*Vous rencontrez des difficultés dans la préparation de vos repas ?
Faire les courses et les porter devient de plus en plus difficile ?
Vous avez du mal à maintenir au quotidien une alimentation équilibrée ?*

Le SIVOS de Billom et sa région peut vous aider !

Structure publique existant depuis 1983, notre service de portage de repas propose, du lundi au dimanche, des repas élaborés par un diététicien et **adaptés aux régimes sans sucre, sans sel, sans sauce.**



Nos repas se composent de :

- une entrée
- un potage ou une deuxième entrée
- un plat protidique (viande ou poisson), avec légumes ou féculents
- un laitage ou fromage
- un dessert
- une demi-baguette.

Tarif pour 1 repas livré : 10€50
Tarif pour 2 repas livrés : 16€50

Éligible au crédit d'impôt

POUR NOUS RENCONTRER

Billom :
35, avenue de la Gare - 63160 BILLOM

POUR NOUS CONTACTER

04 73 68 56 04
contact@sivosbillom.fr

Votre navette pour le marché de Billom



Disponible sur les communes de Billom, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Julien-de-Coppel et Trézioux.

LE LUNDI MATIN UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS, UN TAXI FERA LA NAVETTE ENTRE VOTRE DOMICILE ET LE MARCHÉ DE BILLOM.

HORAIRES : - Arrivée à Billom vers 10H00
- Départ de Billom vers 11H30

TARIFS : - 3 € aller
- 6 € aller/retour

Chèques Mobiplus acceptés

Inscription obligatoire auprès de la Communauté de Communes du lundi au vendredi de 9h à 12h, la semaine précédant votre déplacement.

Au 04 73 73 43 24

CALENDRIER 2023/2024

Avr	Mai	Juin	Juil
08	06	10	08
22	27	24	22

Services—SBA

avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L Férié	1 M Férié	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Férié	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J 27	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 L	6 J 23	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 M Férié	8 S	8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 J Férié	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J 41	10 D	10 M
11 J 15	11 S	11 M	11 J 28	11 D	11 M	11 V	11 L Férié	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 L	13 J 24	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D Férié	14 M	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J Férié	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 16	18 S	18 M	18 J 29	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 L Férié	20 J 25	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 17	25 S	25 M	25 J 30	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Férié
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 L	27 J 26	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
	31 V		31 M	31 S		31 J		31 M
								01



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit). Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées



Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Votre projet

La carte Pass'Région propose aux jeunes des avantages dans le domaine de l'éducation (manuels scolaires, premier équipement professionnel), la culture, le sport, la santé, la valorisation de l'engagement...

Les avantages diffèrent selon votre cursus.



Montant et accompagnement proposé

Les avantages du Pass'Région permettent d'économiser plus de 600 € selon votre cursus :

- obtention gratuite des manuels scolaires pour les lycéens (soit près de 250 € d'économies) ;
- aide au 1er équipement professionnel (entre 50 et 500 € selon la formation) ;
- 20 € pour aller au cinéma,
- 30 € pour profiter d'un spectacle ;
- entrées gratuites illimitées dans les musées (expositions et visites guidées) ;
- 15 € pour l'achat de livres loisirs ;
- 10 € pour accéder à du contenu culturel numérique (musique, jeux vidéo, documentaires) ;
- 30 € pour pratiquer un sport, portés à 60 € si handicap, prescription médicale ou sport de self-défense pour les filles ;
- 60 € pour se former au PSC1 (Formation Secourisme 1er Secours) ;
- coupons dépistage/prévention pour la santé.

Si vous effectuez une des missions d'engagement volontaire en milieu associatif, la Région vous aidera à financer une partie de votre permis de conduire B (200 à 500 euros selon la durée de la



Prochaines étapes

Je m'informe sur les avantages du Pass'Région sur [auvergnerhonealpes.fr](https://www.auvergnerhonealpes.fr)

Je vérifie si je remplis les critères d'éligibilité

Je commande ma carte sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne.

A l'issue de ma commande :

- J'active mon compte en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que je viens de recevoir
- Je définis le code secret de ma carte en me connectant à mon compte avec mon identifiant (numéro de dossier) et mon mot de passe.
- Mon établissement valide ma demande de carte.
- Je reçois mon Pass'Région et j'utilise mes avantages auprès des partenaires. Lors de l'utilisation des avantages, je saisis mon code secret ou je le communique aux partenaires afin qu'ils puissent prélever les avantages sur ma carte. Je peux modifier mon code secret à tout moment depuis mon compte.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/beneficier-des-avantages-du-passregion>

Un sacré Chantier

Presque 500 mètres de réseaux d’eau ont été refaits à neuf . Des travaux importants pour notre commune qui avec les déviations, panneaux de chantier avait une allure de grande ville... Nous espérons une réfection de la voirie sans tarder.

Limiter les pertes en eau avec des travaux

La durée de vie d’un réseau d’eau potable est comprise entre 50 et 80 ans. Le Siea Rive Gauche de la Dore possède près de 380 km pour desservir ses 5.200 abonnés.

Les travaux de renouvellement des réseaux sont donc un enjeu majeur pour ne pas avoir des canalisations vieillissantes et fuyardes. Les agents du syndicat compilent le maximum de données patrimoniales pour mieux cibler les secteurs à remplacer : âge et état des conduites, récurrences de fuites, taux de pertes en eau et projet d’aménagement prévu par les communes ou les autres concessionnaires.

Renouvellement

Annuellement, le syndicat réalise un programme de travaux. Dernièrement a eu lieu le raccordement d’une partie du réseau du bourg à Isserteaux. Les entreprises Scie et Dela-



ISSERTEAUX. La commune a bénéficié de renouvellement de son réseau d’eau.

vet, sous la maîtrise d’ouvrage du bureau d’études Socama, ont procédé au renouvellement de 260 mètres en amont des travaux d’aménagement du bourg, prévus en 2024, et 230 mètres de réseaux fuyards au village de La Rodde sur la commune d’Isserteaux. 610 mètres ont aussi été renouvelés sur un secteur fuyard en-

tre La Roche et le Bourg à Bongheat. Le coût de ce programme de travaux s’est élevé à 324.000 € HT dont 130.000 € HT de subvention du Conseil départemental.

En complément de ce programme de travaux, les agents techniques ont posé, en 2023, en interne près de 900 mètres de réseau.

En décembre, les élus du Comité syndical ont déjà validé les opérations de travaux qui seront réalisés sur l’année 2024. Ce programme concernera les communes de Courpière, Isserteaux et Mauzun. Grâce à ces investissements réguliers, le rendement du réseau du syndicat de l’année 2023 atteint près de 85 %. ■

Résultats d’analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l’eau *	9,2 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		

Résultats d’analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	0,14 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	<0,03 mg(Cl2)/L		
pH *	8,1 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C *	412 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrates (en NO3)	13 mg/L	≤ 50 mg/L	

* Analyse réalisée sur le terrain

Valorisez vos déchets verts:

Optez pour le compostage, le broyage, le paillage et le mulching ou enfin la déchetterie.

La pratique du brûlage est strictement interdite toute l'année (sauf dérogation) et régie par l'article L-541-21-1 du Code de l'environnement.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants*** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxydes et fumées.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
CONTRAVENTION
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252 déchèteries couvrent la région Centre-Val de Loire soit **96 % de la population**.

(source ADEME 2014)

adil
du Puy-de-Dôme



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

[illegible]

Rénov'actions63

ETAPE 1 : Contactez Rénov'actions63 afin de vérifier l'éligibilité de votre projet

ETAPE 2 : Vous êtes orienté vers le dispositif adapté à votre projet MaPrimeRénov' ou le dispositif de l'OPAH

Tous les 4^{ème} mardi du mois :

Le matin

- SAINT-DIER, en Mairie, 41 rue de l'Octroi

L'après-midi, en allemand

- DALLEY, en Mairie, 3 rue de la Porte-du-Vent
- VERTAISON, en Mairie, 2 place de la Mairie

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
LOISIR - BIEN-ÊTRE

 Agence
nationale
de l'habitat
www.anah.fr
0808 800 700



des aides financières



Beauregard-Toulques
Bilzon
Bonpuech
Bouzel
Chas
Cheuriot
Eglise-neuve-près-Bilzon
Espirat
Estavelin
Fayat-le-Château
Glaize-Montaut
Isserbois
Mazun
Montmorin
Mun-sur-Arlier
Nerelle

Pégnat-le-Allier
Pégnat
Saint-Bonnet-lès-Allier
Saint-Dier-d'Auvergne
Saint-Jean-des-Orlières
Saint-Julien-de-Coppin
Trébois
Vassol
Verzalzon



BILLOM
Communauté

OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les travaux de rénovation ou de création de logements locatifs
Rénovation globale, sortie de vacance, transformation d'usage...

Les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées
Remplacement de la baignoire par une douche, monte-escalier, aménagement de pièces en rez-de-chaussée, rampe d'accès...

Les travaux liés aux économies d'énergie
Isolation des combles, doublage des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage, ventilations, chauffe-eau solaire...

AMÉLIORER & ADAPTER VOTRE HABITAT

Vous êtes propriétaire occupant
C'est votre résidence principale, actuelle ou future. Le niveau de vos ressources ne doit pas dépasser les plafonds définis par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

☐ Vous êtes propriétaire d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé

Vous vous engagez à louer votre logement renové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer maîtrisé. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

Les conditions générales d'attribution :
Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans.

Attention : ne commencez pas vos travaux avant le dépôt de la demande de subvention.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique.

Les travaux doivent respecter le règlement d'urbanisme de votre commune.

De multiples avantages :

- Améliorez les performances énergétiques de votre logement pour faire des économies durables.
- Adaptez votre logement pour continuer à y vivre.
- Rénovez votre bien pour le mettre en location.
- Rehabilitiez votre bien immobilier pour valoriser votre patrimoine.

Ne tardez pas à en profiter !

Cette opération est mise en place pour une période de 5 ans (jusqu'en novembre 2027)

La marche à suivre

La Communauté de Communes a désigné un prestataire pour vous aider dans vos démarches, c'est l'équipe de SOLIHA Loire Puy-de-Dôme.

Apportez votre projet, elle étudiera son éligibilité au dispositif. Si il l'est, elle se rendra chez vous pour vous conseiller, vous accompagnera gratuitement dans le montage de votre dossier et vous donnera tous les détails pour mener à bien votre demande de subvention.



Tiques

Balades, activités extérieures, appliquez les bons gestes pour éviter les morsures de tiques



Ici, la tique attaque...

Ce parasite peut transmettre

la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?

**Lors d'une activité
en plein air**

- Portez des **vêtements et chaussures couvrants**
- Mettez un **chapeau** ou une casquette
- **Restez sur les sentiers** et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez pas à même le sol

**Après
l'activité**

- **Inspectez attentivement tout votre corps**, particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie.



QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Retirez la tique rapidement à l'aide d'un tire-tique !

En cas d'apparition d'une **plaque rouge** ou de **symptômes** (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.)

consultez un médecin

Vie Scolaire

Comme tous les ans, les enseignantes des deux écoles mettent en place des projets de classes instructifs et enrichissants pour les enfants. Ces projets sont principalement axés sur les thèmes de la nature pour les plus petits à Isserteaux et sur la culture pour les plus grands à Montmorin .

A Isserteaux le fil rouge de l'année est l'arbre et l'oiseau . Dans ce cadre là un éducateur à l'environnement et à l'expression artistique interviendra les 26 mars et 5 avril pour faire découvrir aux enfants pourquoi les oiseaux chantent et leurs parler de la migration. Toujours dans le même esprit les 13,14 et 17 mai, une danseuse fera danser les élèves dans la forêt .

Le 14 juin, les familles seront invitées à se rendre en forêt avec leur enfant pour une fin d'après midi de partages autour des apprentissages des élèves .

Enfin le 18 juin, un trompettiste professionnel interviendra dans la forêt pour une découverte et une approche toutes en musique.

A Montmorin, les élèves des deux classes ont participé à « l'école va au cinéma » organisé par Billom Communauté et ont pu assister à la projection de courts métrages de la sélection jeune public du festival de Clermont-Ferrand .

La classe de CE1-CE2 participe au projet « Etamine-auteur »; avec l'office central de la coopération à l'école. Les élèves créent un livre qu'ils vont envoyer à d'autres écoles de France .

Le Projet musical annuel des deux classes sur le thème des jeux olympiques ainsi que le projet théâtre des CE1-CE2 aboutiront à une représentation en fin d'année scolaire à la salle des fêtes de Montmorin . Il sera aussi organisé des sorties scolaires sur le thème des périodes historiques.

On voit la richesse des projets de classes et on peut saluer le travail remarquable et l'implication des enseignantes et des personnels de nos deux écoles.

Mr FOGAROLO gendarme est intervenu auprès des CM1-CM2 afin de sensibiliser les élèves aux règles indispensables de la circulation à vélo. Les élèves ont ainsi validé l'APER (attestation de première éducation à la route) .

Un Moment de convivialité a été organisé le 14 mars pour fêter le départ en retraite de Corinne LACHAL. Nombreux étaient les parents, les enfants, les collègues, les anciens collègues et élus à venir lui souhaiter une bonne et longue retraite bien méritée .

Cela a aussi permis de saluer l'arrivée de Mélissa GATTO au poste d'ATSEM en remplacement de Corinne.

Roger Bourdouleix



Inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 École d'Isserteaux

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 à l'école d'Isserteaux concernent les enfants de la Toute-Petite-Section jusqu'au Cours-Préparatoire des communes d'Isserteaux et de Montmorin. Les élèves au-delà du CP seront accueillis à l'école de Montmorin. Les familles seront informées par Mme Delmas, directrice de l'école, des modalités d'inscription.

Pour l'école d'Isserteaux, elles auront lieu le vendredi 03 mai et le lundi 13 mai, de 16h30 à 18h à l'école d'Isserteaux.

Merci de contacter l'école pour prendre rendez-vous.

Si vous ne pouvez être disponibles à ces dates, n'hésitez pas à nous en faire part.

Les enfants nés en 2021 seront inscrits en Petite-Section.

Le temps de présence à l'école des élèves de Petite-Section pourra être aménagé, et être évolutif, en concertation avec l'enseignante.

Les enfants nés en 2022 seront pré-inscrits en Toute-Petite-Section, sous réserve des places disponibles :

- s'ils ont 2 ans révolus au jour de la rentrée scolaire en septembre,
- si leur état de santé et de maturation (être propre, autonome pour manger, savoir monter et descendre des escaliers...) est compatible avec la vie collective en milieu scolaire.

Cette année de pré-scolarisation s'ajoute aux 3 années de maternelle (Petite, Moyenne puis Grande section). Elle est considérée comme une année d'intégration progressive pour que les plus jeunes prennent leurs marques à l'école. Une rentrée est donc possible et conseillée en janvier pour ces élèves, qui sont d'abord accueillis le matin uniquement.

Documents nécessaires

A présenter le jour de l'inscription :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- la page du carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires ou un certificat médical de contre-indication,
- un certificat de radiation pour les enfants venant d'une autre école.

Les élèves déjà inscrits n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Sylvie Laillier, enseignante de la classe de Toute-petite, Petite, et Moyenne Sections

Claude Nédoncelle, enseignante de la classe de Grande Section de maternelle et du Cours Préparatoire, directrice.

HORAIRES ECOLES

Isserteaux : 9h-12h et 13h30-16h20

Montmorin : 8h45-11h45 et 13h40-16h40

Garderie : à partir de 7h et jusqu'à 19h

Mme PLOS, Présidente du syndicat .

Le secrétariat du SIMI est assuré en mairie d'Isserteaux par Marie Popovitch.

Les associations

COMITE DES FETES



Ce 9 mars dernier c'était soirée Bière et Choucroute à ISSERTEAUX et vous avez été nombreux à participer à ce qui était une première !

A en croire les nombreuses félicitations, tout le monde a passé un bon moment et la choucroute a été particulièrement appréciée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Cela nous encourage à continuer d'innover , ce sera le cas pour **la fête de la musique le 22 juin** . Elle aura lieu à partir de **19 h place des Tilleuls** , au menu : andouillettes , saucisses frites , fromage et dessert pour les plus gourmands . Nous avons mis l'accent sur l'animation musicale; deux groupes de variétés se produiront tout au long de la soirée . **On compte sur vous pour que ce soit une belle fête de la musique**

Retenez les dates : 20 juillet, fête sur le stade : jambon à la broche en musique , marché d'artisans , jeux pour enfants et nombreux jeux et animations surprises l'après-midi pour petits et grands .

24 août , journée vide grenier au stade, avec buvette , repas et musique . Retenez votre journée .

Encore merci de votre fidélité et rendez-vous le 22 juin.

Roger BOURDOULEIX



Les associations

AMICALE LAIQUE

Bonjour à tous !

L'amicale laïque a déjà pu proposer deux belles manifestations. Au mois de décembre une soirée magie et soupe ou nous avons pu découvrir pleins de talents culinaires avec un concours et un diplôme à gagner. Un spectacle avec un magicien qui a fait rêver petits et grands.

Notre traditionnel loto avec de jolis lots gagnés par les élèves et habitants venus nombreux.

Le 23 mars a eu lieu le fougot en association avec l'école d'Isserteaux. Un spectacle chants et danses des enfants accompagnés de leurs parents, d'une animation musicale et d'une retraite aux flambeaux à l'intérieur de notre village.

Pour clôturer nos manifestations, **le 1er juin** aura lieu notre premier cinéma en plein air, nous espérons que le temps sera de la partie pour que petits et grands apprécient le film choisi installé confortablement sur le stade de foot d'Isserteaux.

Nous voulons remercier toutes les personnes, parents d'élèves, enfants, habitants du village qui participent à nos manifestations pour leur présence ou leur aide à chaque mise en place.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux adhérents à notre association lors de notre assemblée générale qui aura lieu début septembre.



AJIS

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, l'association a organisé le 26 novembre une journée « tripes » à la salle des fêtes, ce sont toujours des moments très agréables. Enfin, l'année 2023 s'est terminée par l'animation de la buvette du traditionnel marché de Noël.

2024 est une nouvelle année avec un nouveau bureau composé de

-Dominique Charbonnel, président.

-Bernadette Pireyre, trésorière.

-Sylvie Chassaing, secrétaire.

-Jean Claude Batisson et Philippe Chaduc, membres actifs.

Nos amis bretons qui devaient initialement venir cette année au mois de mai ont annulé leur voyage pour diverses raisons. Nous ferons en sorte que ce ne soit qu'un report et les accueillerons l'année prochaine avec plaisir.

Une réunion précisant la suite sera bientôt organisée.

Cordialement

Le Bureau

ISSERTEAUX PATRIMOINE ET HISTOIRE



C'est avec grand plaisir que chaque semaine, grâce à notre classement et les recherches dans les archives communales, nous faisons revivre le patrimoine et l'histoire d'Isserteaux.

Notre travail de classement des archives communales pourrait paraître fastidieux à beaucoup, mais ces moments sont pour nous une source de découverte d'informations et d'anecdotes parfois amusantes qui nous font voyager dans le temps. Tous ces renseignements glanés sur ces feuillets jaunis écrits par nos aînés, parfois d'une belle écriture, parfois plus difficiles à déchiffrer, nous permettent de comprendre l'évolution de la démographie, des conditions de vie, ou de retrouver les traditions qui, à notre époque moderne, se perdent, n'ayant plus beaucoup de raison d'être.

Voici un exemple de document retrouvé dans les archives, il s'agit d'un extrait de notre futur ouvrage transcrivant la délibération du conseil municipal du 27 novembre 1929 concernant l'organisation de la cantine scolaire.

« Monsieur le Maire expose que fidèle à la promesse que vous avez faite à nos administrés et soucieux de contribuer dans la plus large mesure à la prospérité de nos écoles publiques, j'ai l'honneur de soumettre, aujourd'hui, à votre approbation, le projet d'organisation définitive d'une cantine scolaire.

Le principe n'est pas à discuter puisque les crédits nécessaires à son fonctionnement ont été inscrits tant au budget supplémentaire de l'exercice en cours, qu'au projet de budget primitif de 1930.

La cantine, à l'usage des enfants des 2 sexes, sera installée dans le local de l'instituteur adjoint, supprimé le 12 août 29 par arrêté ministériel. Ce local comprend quatre pièces, entièrement destinées à l'usage de la cantine scolaire. A noter qu'une cave et un grenier destinés à l'instituteur adjoint feront partie des locaux affectés à la cantine. La moitié du jardin de l'école des garçons appartiendra à la cantine scolaire.

Organisation matérielle – Le matériel comprendra 1 fourneau, tables et bancs pour le service des repas, d'ustensiles divers pour la préparation des aliments, de couverts pour service des repas. Le tout déjà fourni par la commune et la caisse des écoles. Les familles des enfants seront chargées du blanchiment des serviettes et de la fourniture des cuillers, fourchettes et couteaux.

Fonctionnement – La cantine sera ouverte aux enfants des 2 sexes fréquentant les écoles laïques à

Notre deuxième travail en cours, l'élaboration d'un livre retraçant la vie des écoles à Isserteaux du XVIIIe au XXe siècle, se poursuit. De nombreuses photos de classe nous ont été prêtées et nous avons contacté la plupart des enfants de ces clichés. Tous étant devenus adultes, certains sont encore résidents dans notre commune, d'autres sont partis vivre dans d'autres contrées pour leur travail ou par leur mariage ; les jeunes filles changeant ainsi de nom, il nous a parfois été difficile de toutes les localiser. Ces échanges avec d'anciens Issertois et Issertoises sont toujours amicaux et nous permettent de retrouver des souvenirs d'enfance, de collecter quelques facéties dans la cour de récréation ou à la

Les associations

cantine, ou d'anciens cahiers ou livres précieusement conservés. Certaines photos étant très anciennes, un grand nombre des élèves photographiés sont hélas décédés.



Cette photo est un exemple de nos difficultés. Nous avons retrouvé seulement deux noms, l'élève blondinet en bas à droite, Maurice Barriere et l'instituteur en haut à gauche, Monsieur Pierre Pouyet. Ce cliché date du début des années 1920, Maurice Barriere étant né en 1913.

L'histoire des bâtiments scolaires a pu être explorée grâce aux documents, photos, plans et croquis retrouvés dans les archives qui nous aident à suivre la vie des écoles. Ces différents travaux nous demandent beaucoup de temps ; chacune de nos rencontres se passe dans la bonne humeur en nous attachant à faire revivre l'histoire de notre commune. Il nous faut beaucoup de patience et notre travail est loin d'être terminé, chacun d'entre nous ayant d'autres projets en tête pour les prochains livres à venir.

Contacts : Alain ARNAUD (Président) – Champorent – 06.01.71.17.52

Joël DUPIC (Secrétaire) – Le Bourg – 04.73.31.16.84

Les associations

SF Eternal Spirit

L'association SF Eternal Spirit est née en 2017 avec l'intention de partager au plus grand nombre ma passion pour la moto ainsi que l'envie de développer la mécanique deux roues.

J'ai par le passé eu la chance de travailler avec les plus grands à la préparation de leur machines/moteurs dans le cadre de compétitions nationales et internationales.

Préparation mais aussi création de machines d'exceptions, comme celles réalisées pour Stéphane Peterhansel, David Frégné, Rodrig Thain, Marc Germain, Serges Nuques Ze chevalier du Groland (Qui sont-ils en 2 mots : champion du monde et de France d'enduro, de motocross, champion USA de supercross, Prince du supercross de Bercy), et restauration d'anciennes motos.



Une passion que je dois à mon père et qui m'a fait voyager, assister à de grandes compétitions et vivre des moments incroyables avec les amoureux de la moto, de l'enduro ou du cross.

Une passion qui m'apporte également beaucoup de fierté, de part la reconnaissance de champions qui font aujourd'hui appels à moi pour les assister dans ces moments clés de leurs carrières, de marques comme Yamaha France et Europe, mais aussi l'intérêt que des médias spécialisés portent à mes projets auxquels ils ont dédié des articles tels que Moto Crampons, MotoVerte, Enduro magazine. En 2018 j'ai eu la chance d'organiser la Spirit of Yamaha à St Just à Ambert (63), un événement moto qui fût un vrai succès humain mais aussi une belle visibilité pour la commune qui était sous les feux des projecteurs de France3 à l'occasion d'un reportage.



Un événement que je souhaiterais rééditer sur la commune d'Isserteaux autour de deux axes : le partage de la passion pour la moto au plus grand nombre et le respect de l'environnement, un sujet

qui m'est cher aujourd'hui puisque la moto a mauvaise presse en matière d'environnement, à tort.

Vous l'aurez compris, il m'a toujours tenu à cœur d'être dans cette énergie que l'on nomme la

Passion et de la partager !

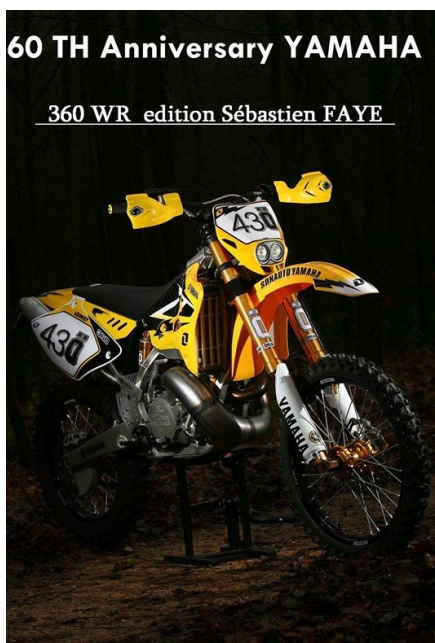
Mon association aujourd'hui grandit peu à peu et me permet de sponsoriser des pilotes amateurs comme semi-pro.

Le monde de la compétition se durcit et je souhaite apporter mon aide, offrir de mon temps et proposer mon expertise à tout amateur ou professionnel du milieu.

Je recherche également un terrain sur la commune afin d'en faire un lieu d'entraînement moto pour accompagner les jeunes et « moins jeunes » dans le monde de la compétition. Avec l'ambition également d'y proposer des stages avec pour formateurs les plus grands champions de la discipline qui m'accompagnent aujourd'hui.

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas encore je suis Sébastien Faye, originaire d'Ambert où je suis né en 1974, j'habite Isserteaux depuis 4 ans.

Je vous laisse découvrir quelques-unes de mes réalisations. N'hésitez à venir à ma rencontre : je serais heureux d'échanger avec vous.



Les associations

BRICOL'ART

Le printemps est arrivé, la belle saison....

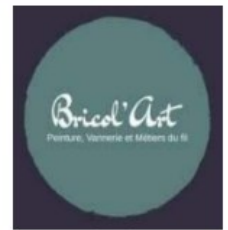
Dans les derniers événements organisés par notre association :

Une première, marché artisanal le 19 novembre 2023.

De nombreux exposants ont participé, appréciant ce milieu convivial.

Si nous n'avons pas accueilli une grande foule, le bilan de cette journée s'est révélé positif.

Nous remercions les visiteurs pour leur générosité et partage, ainsi que les membres actifs qui nous ont aidé pour cette journée réussie.



Nous avons commencé la nouvelle année autour d'un repas à l'Auberge du Montjoux.

Moment très agréable permettant aux trois ateliers de se réunir.

Suite à notre réunion du 9 mars 2024, plusieurs projets émergent :

Il a été décidé, à l'unanimité de délocaliser l'exposition de printemps-été (annuelle). Au vu de nos recherches, nous allons participer à la journée :

Fêtes des plantes, arts et artisanats à FAYET LE CHÂTEAU, Le **dimanche 28 avril de 10h00 à 18h00.**

Nous vous attendons nombreux !

Pour une deuxième édition du Marché Artisanal, aucune décision n'a été envisagée ; nous souhaitons participer à un marché de Noël courant novembre, début décembre, dans les alentours.

Les projets ont pour but de nous faire connaître et de proposer nos divers ateliers.

Chaque atelier poursuit ses projets :

- Diversification des techniques pour la peinture
- Réalisation de nombreux objets en couture,
 - Entretien de l'oseraie (coupe, tri et nettoyage)
 -

Le Bureau de l'Association Bricol'art



Les associations

ASTRAP

Veillée mensuelle au local du club à BRACOU, chaque premier samedi du mois, à 20h30.

en avril, conférence "L'hydrogène dans l'univers"

en mai, conférence "Albédos et couleurs"

en septembre, conférence "Explorer la Lune - histoire et prospective"

en octobre, conférence "Théories de l'origine de l'univers"



www.astrap.org



06 65 14 02 86



contact@astrap.org

Jean Dervieux, président
d'ASTRAP



SÉANCES SPÉCIALES FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE 2024

Courts-métrages enfant (à partir de 5 ans) : durée 1h environ
Courts-métrages adultes et adolescents : durée 1h30 environ

Soigneusement repérés et sélectionnés parmi les films présentés dans le plus grand festival de court-métrage au monde, les petits comme les grands pourront venir déguster la crème de la production mondiale de format courts...



illustration : © Stacey Rozich

Plus de précisions sur les films :
www.clermont-filmfest.com ou www.cineparc.fr

SÉANCES

Samedi 13 avril - Billom (Moulin de l'Étang)*

Séance Coups de cœur (adultes et adolescents) à partir de 20h**

Mardi 16 avril - Lezoux (médiathèque intercommunale)

Séance enfant (à partir de 5 ans)

à 15h (centres de loisirs prioritaires) et 17h

Séance POLAR au Féminin (adultes et adolescents) à 20h30

Mercredi 24 avril - Cunlhat (salle des fêtes)**

Séance POLAR au Féminin (adultes et adolescents) à 20h30**

*** ATTENTION le film sera précédé par une 1^{ère} partie avec le Lazzi Serpolet Théâtre à 20h tapante.**

Billom communauté a proposé aux artistes du Lazzi Serpolet (accueillis cette année en résidence de création par la ville de Billom) un projet de doublage de film en direct, auprès d'un groupe d'adultes en parcours d'insertion de la Maison des solidarités et des résidents du café du quai à Billom. Marie-Élise, Jean-Marie, Jean-Marc, Ludovic, Alexandre, Yann, Béatrice, Chantal, vous interpréteront en direct, leur version d'un extrait de film décalé dans le temps et l'espace. Ils feront à la fois les voix des personnages ainsi que tous les bruitages ! Les musiciens du brass band de l'école intercommunale s'occuperont des ambiances sonores et musique du film ! Ils seront 20 à jouer et ce sera drôle, alors venez nombreux pour découvrir ce beau travail !

Cette 1^{ère} partie est gratuite.

En collaboration avec Billom Communauté et la mairie de Billom

**** Dans le cadre de Polar en Livradois-Forez organisé par Auzeliures (Salon du livre, rencontres, dédicaces, exposition) le 27 avril à Auzelles. Renseignements 06 19 25 86 83 ou auzeliures@orange.fr**

Séances en partenariat avec Plein Champ
& Sauve qui peut le court-métrage

En collaboration avec les communautés de communes Billom communauté, Entre Dore et Allier, Auzeliures, les communes respectives

!!!! Tarifs hors abonnements Ciné Parc : 5.50 € / 3.50 € (demandeurs d'emploi, - de 18 ans, carte Cezam, abonnés Ciné Parc)

LES DATES A RETENIR

- Avril 2024 Conférence "L'hydrogène dans l'univers" Astrap
- 28 Avril 10h-18h Présence de Bricol'Art Fayet le château
Fêtes des plantes, arts et artisanats
- Mai 2024 Conférence "Albédos et couleurs" Astrap
- 3 et 13 mai 16h30- Inscription école Isserteaux Ecole Isserteaux
- 01 juin 2024 Ciné plein air Amicale Laique
- 22 juin 2024 Fête de la musique Comité des fêtes
Place des Tilleuls
- 24 août 2024 Vide Grenier Comité des fêtes
Stade
- Septembre, 2024 Conférence "Explorer la Lune - histoire et prospective" Astrap
- Octobre 2024 Conférence "Théories de l'origine de l'univers" Astrap
- **MARCHE DE PAYS : Le 3^{ème} samedi de chaque mois**
- **VEILLEE ASTRAP à BRACOU Le 1^{er} samedi de chaque mois**

Les comptes rendus de conseil municipal sont consultables sur le site de la commune et sont affichés en mairie.



Bulletin d'information de la commune d'Isserteaux

Tél : 04 73 70 90 64

Email : mairie.isserteaux@wanadoo.fr

Site internet : www.isserteaux.com

La mairie est ouverte au public :

Les mercredis de 8 h 00 à 12 h 00

Les vendredis de 16 h 00 à 19 h 00

Permanence de Jean-Claude BATISSON en mairie les mercredis matins de 10 h à 12 h et vendredis de 17 h à 19 h

Commune d'Isserteaux



N°44- Dépôt légal : Avril 2024—Impression PrintOclock

Responsable publication: Jean-Claude BATISSON